

Direction : Direction social solidarité santé

Centre Municipal de Santé

REF : CMS2009009

Signataire : Béatrice PHAM VAN

OBJET :Création d'une prestation de soins et de prévention de podologie pour les patients diabétiques et de confection de semelles podologiques au centre municipal de santé

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la santé publique,

Vu l'accord national des centres de santé conclu avec les caisses nationales d'Assurance Maladie,

Vu la délibération du 11 janvier 1995 annexant le tarif des actes de soins de pédicurie-podologie à 60 % du montant de la consultation médicale conventionnée,

Considérant l'intérêt de faciliter l'accès du plus grand nombre à des soins complémentaires aux consultations de pédicurie pour les patients diabétiques ainsi qu'à la prestation complémentaire de confection des semelles podologiques ,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE :

- de la mise en place de séances de soins et de prévention de podologie pour les patients diabétiques,
- de la création d'une prestation de confection de semelles podologiques,
- de réaliser les investissements nécessaires à l'activité de confection de semelles podologiques pour un montant de 5 539,70 €
- d'inscrire la dépense en section d'investissement du Budget 2009,

FIXE

- un tarif unique de 69 € englobant la visite préalable, la seconde visite de contrôle et la réalisation d'une paire de semelles podologiques,
- d'inscrire les recettes liées à l'activité de confection de semelles podologiques estimées à 3 914 € pour l'année 2009

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France à hauteur de 50% des dépenses d'investissement.

le Maire

J. SALVATOR